



Le C.P.F.B. est un Centre de Promotion Sociale d'Enseignement Supérieur associé à l'UCLouvain. Il accueille chaque année un millier d'adulte et jeunes adultes dans une dizaine de programmes ([www.cpfb.be](http://www.cpfb.be)) et compte une centaine de professeurs et d'experts actifs dans divers domaines professionnels.

En plus de leurs compétences disciplinaires, leur expérience professionnelle apporte aux participants une connaissance concrète et précieuse du terrain.

Le CPF B participe aussi à des programme inter-réseaux et se réfère aux valeurs d'ouverture et de la prise en compte de la singularité.

Dans le cadre de son bachelier en droit, le CPF B recrute :

## Un.e professeur de droit économique

### Activité principale :

Il s'agit de dispenser le programme suivant :

- le champ d'application du droit économique, ses sources, ses liens avec le droit civil, la compétence des tribunaux de l'entreprise ;
- la répartition des compétences économiques entre les différents pouvoirs publics ;
- l'organisation et du rôle de la banque carrefour des entreprises et des guichets d'entreprises ;
- les obligations fondamentales des entreprises en matière d'information, de transparence, de non-discrimination des consommateurs ;
- les obligations comptables des entreprises ;
- les principales dispositions du droit belge de la concurrence, en identifiant les instances responsables ;
- la législation relative aux pratiques de commerce et à la protection du consommateur (indication des prix, étiquetage des produits, contrats avec les consommateurs, pratiques interdites, qualité et sécurité des produits et des services, ...) ;
- les procédures relatives à la résolution des litiges de consommation et à l' action en réparation collective ;
- l'usage des sûretés en matière commerciale ;

- les contrats commerciaux types, de les conformer à la situation, et d'en mesurer les conséquences pour les parties, notamment le bail commercial, le contrat de transport, d'intermédiaires commerciaux (agence commerciale, coopération commerciale, concession de vente) ;
- les règles d'utilisation des moyens de paiement spécifiques dont le fond et la forme sont régis par la loi ;
- la législation et les procédures relatives aux entreprises en difficulté : insolvabilité, détection, réorganisation judiciaire, cessation de paiement et déclaration de faillite, liquidation, effets de la faillite ;

### Formation initiale

Être titulaire d'un Master.

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme ( voir ci-dessus).

### Charge de cours

80 périodes ou 66 heures de cours les mercredis et les jeudis soirs de 18 h à 21 h 20 entre le 28/11/2024 au 25/06/2025.

Plus d'informations sur nos activités sur [www.cpfb.be](http://www.cpfb.be)

La candidature avec lettre de motivation, C.V., références et photo, sera adressée par mail et par écrit au plus tard pour le 30 septembre 2024 à [direction@cpfb.be](mailto:direction@cpfb.be) (à l'attention de Mme N. Ponsart) – place des sciences 1a 1348 Louvain-la-Neuve.